



SERVICE EXTERNE DE PRÉVENTION : MIEUX VIVRE AU TRAVAIL

Depuis plus de 40 ans, nous accompagnons les entreprises dans la mise en place de leurs projets relatifs au management, à la santé et au bien-être de leur capital humain.

Notre ambition est simple : veiller au bien-être de vos collaborateurs pour favoriser un meilleur environnement de travail, en établissant des solutions sur mesure.

Santé, maladie, sécurité au travail, conditions de travail, aspects psychosociaux sont autant d'éléments sur lesquels une entreprise peut agir, par la mise en place d'actions de prévention et d'information, ainsi que des formations adaptées.

Notre pôle prévention des risques professionnels est aux côtés des entreprises pour évaluer les situations, comprendre l'environnement et mettre en place les moyens et méthodes sur mesure.

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS EN CHIFFRES

ABSENCES POUVANT ÊTRE
ÉVITÉES AVEC LA PRÉVENTION
DES RISQUES AU TRAVAIL

1/2

NOMBRE DE SALARIÉS SE
DÉCLARANT STRESSÉS

57%

TRAVAILLEURS AYANT DES
POSTURES DOULOUREUSES
ET FATIGANTES

45%

LES ENJEUX

Limitier les enjeux humains:

- › Encore **1 900 accidents de travail** avec arrêts par jour
- › Plus de **45 000 maladies professionnelles** déclarées par an

Se préserver des enjeux économiques :

- › **1 500 € par jour d'arrêt** en lien avec les accidents du travail
- › **1 500 € par unité de travail** pour non respect de la réalisation du Document Unique
- › **1 500 € par poste** lors d'un non respect de la prise en compte des risques psychosociaux

Maîtriser les enjeux réglementaires :

- › Garantir le **respect des obligations réglementaires** (en lien avec la réalisation du Document Unique) auprès des instances : CARSAT et DIRECCTE
- › **Intégrer les risques psychosociaux** au Document Unique en respectant les préconisations de l'INRS (cotation et évaluation spécifique)
- › **Référencement d'une personne de référence externe** à l'entreprise respectant l'**habilitation IPRP**
- › Favoriser l'**accessibilité** à une équipe pluridisciplinaire

NOTRE APPROCHE



NOS OBJECTIFS

Les obligations réglementaires :

- Répondre à l'**obligation de Juillet 2012** concernant le référencement en interne ou en externe d'un intervenant en prévention des risques professionnels.
- Répondre à l'**obligation de 2001** relative à l'élaboration, pour toute structure, d'une **analyse** de risques permettant d'identifier, d'évaluer les facteurs de risque et d'y associer des plans d'actions. Celle-ci devra être formalisée au sein du **Document Unique**.
- Répondre à la nécessité d'intégrer au sein du **Document Unique** une partie spécifique dédiée aux **risques psychosociaux**.
- La loi de modernisation sociale du **17 janvier 2002** est venue compléter et préciser la législation existante sur l'obligation de **prendre en compte les risques psychosociaux**, au même titre que tous les autres risques professionnels.
- Le **rapport d'information 2011** relatif aux risques psychosociaux est venu confirmer l'obligation d'**intégrer les risques psychosociaux** dans le cadre du Document Unique.
- Répondre à l'obligation de **traiter immédiatement toute dérive**. L'accès à une **équipe pluridisciplinaire d'experts** permettra de répondre à toutes les questions du quotidien.

Les objectifs complémentaires :

La démarche originale proposée par Securex repose sur la dynamique de mieux vivre au travail. Au-delà des risques physiques et psychosociaux, il s'agit de considérer à la fois les facteurs de risques et les sources de motivation (soutien, autonomie, évolution...) des salariés.

- > Repérer et évaluer les principaux risques, facteurs de risques et dispositifs déjà existants. Identifier les plans d'actions à mettre en place et/ou à valoriser, ainsi que la construction d'indicateurs de suivi.
- > Comprendre les sources de risques.
- > Capitaliser sur l'existant (les sources de motivation, les dispositifs internes...)
- > Redynamiser la performance et le bien-être au sein de l'entreprise.

NOS SERVICES



Accompagnement des entreprises dans leur politique de prévention :

- > Sécurité au travail (humain, organisationnel et médical)
- > Conditions de travail (ergonomie, pénibilité au travail...)
- > Risques psychosociaux (études qualitatives et quantitatives)

Accompagnement des acteurs de l'entreprise :

- > Sensibilisation et responsabilisation des directions, des managers et du personnel
- > Gestion et accompagnement des instances représentatives du personnel
- > Intervention conférences vers direction, CE, DP, CHSCT...

Accompagnement de la communication interne et externe :

- > Valorisation des projets (information et communication interne)
- > Information à l'ensemble des vecteurs de communication interne (managers, IRP...)
- > Possibilité de relationnel avec les interlocuteurs externes (inspection du travail, CARSAT...)

DIAGNOSTIC SEP

(Pré-requis obligatoire et uniquement la 1^{ère} année)

Recueil de documents (liste non exhaustive):

- › Document Unique (si existant)
- › Plans d'actions réalisés et en cours
- › Organigramme...



Traitement des données:

- › Validation du nombre d'unité de travail
- › Analyse du Document Unique existant (points positifs et axes d'amélioration)
- › Préconisations Securex
- › Validation de la solution SEP adaptée



Réunion préparatoire:

- › Réunion téléphonique
- › Validation de la méthode et du déploiement
- › Questions/Réponses

PRIX DE L'OFFRE :

900 € HT

Création ou mise à jour du Document Unique:

- › Intervention sur site d'un consultant en prévention
- › Observation des postes
- › Identification et évaluation des risques physiques
- › Mise à disposition du Document Unique via le site internet



Annexe RPS:

- › Intervention d'un consultant psychologue
- › Identification et évaluation des risques psychosociaux (méthode INRS)
- › Mise à disposition du Document Unique via le site internet
- › Réalisation d'entretiens (3 par unité de travail) ou d'un questionnaire en ligne
- › Implication d'un référent interne par unité de travail



Secur'Expert:

- › Accès à une équipe pluridisciplinaire
- › Utilisation d'un portail dédié et sécurisé (suivi des questions)
- › 10 heures par an

PRIX DE L'OFFRE :

6 500 € HT

Création ou mise à jour du Document Unique:

- › Intervention sur site d'un consultant en prévention
- › Observation des postes
- › Identification et évaluation des risques physiques
- › Mise à disposition du Document Unique via le site internet



Annexe RPS:

- › Intervention d'un consultant psychologue
- › Identification et évaluation des risques psychosociaux (méthode INRS)
- › Mise à disposition du Document Unique via le site internet
- › Utilisation d'un questionnaire en ligne
- › Implication d'un référent interne par unité de travail



Secur'Expert:

- › Accès à une équipe pluridisciplinaire
- › Utilisation d'un portail dédié et sécurisé (suivi des questions)
- › 10 heures par an

PRIX DE L'OFFRE :

3600€ HT

Création ou mise à jour du Document Unique:

- › Intervention sur site d'un consultant en prévention
- › Observation des postes
- › Identification et évaluation des risques physiques
- › Mise à disposition du Document Unique via le site internet



Annexe RPS:

- › Intervention d'un consultant psychologue
- › Identification et évaluation des risques psychosociaux (méthode INRS)
- › Mise à disposition du Document Unique via le site internet
- › Réalisation d'entretiens (3 par unité de travail) ou d'un questionnaire en ligne
- › Implication d'un référent interne par unité de travail



Secur'Expert:

- › Accès à une équipe pluridisciplinaire
- › Utilisation d'un portail dédié et sécurisé (suivi des questions)
- › 10 heures par an

PRIX DE L'OFFRE :

Devis personnalisé sur demande

Securex

20, rue des Vicaires - 59046 Lille Cedex

Tél. : 03 20 06 72 03

Mail : commercial@securex.fr

www.securex.fr